

# Sun Lustre On-Site Implementation Services for Large Configurations

## PS-LUSTRE-LARGE

Canada

### 1 Champ d'application.

Dans le cadre de ce service à prix fixes, Sun fournira au Client la conception, l'intégration sur place et l'acceptation de l'évaluation des composantes opérationnelles pour l'implantation d'une (1) grande configuration du système de fichiers Lustre (« Système couvert »), tel que décrit à la Section 2 ci-dessous (« Service »). Une grande configuration se compose d'un maximum de vingt (20) systèmes clients (les systèmes clients additionnels peuvent être facturés selon le tarif temps et main-d'oeuvre). Les composantes opérationnelles comprennent : deux (2) serveurs de métadonnées, six (6) serveurs de stockage d'objet, un (1) sous-système de stockage, douze (12) serveurs de stockage, quatre (4) adaptateurs de bus hôtes en fibre(HBAs) et le Logiciel couvert . Sun compilera les données du Logiciel couvert sur un maximum de deux (2) différents types de clients (version OS et Kernel), les clients additionnels peuvent être compilés selon le tarif actuel de temps et de la main-d'oeuvre de Sun. Sun fera des efforts raisonnables sur le plan commercial pour satisfaire aux demandes du Client.

Restrictions : Le Logiciel couvert est conçu pour fonctionner seulement sur le matériel désigné exclusivement pour le Logiciel couvert (« Matériel désigné ») et le Client ne doit pas faire fonctionner tout autre logiciel sur le Matériel désigné. Avant le début du Service, le Client doit retirer tous les logiciels et toutes les données sur le Matériel désigné, si applicable, et le Client est le seul responsable de la sauvegarde de ces données. L'implantation de tout autre logiciel autre que le Logiciel couvert est spécifiquement exclue de ce Service.

L'achat du Matériel désigné est obligatoire pour obtenir ce Service et un tel achat est sujet aux termes et conditions, y compris les modalités de paiement.

### 2. Tâches et éléments livrables par Sun

- **Début du Service.** Sun tiendra une réunion de lancement du projet avec les contacts clés du Client pour finaliser l'approche du projet, discuter des rôles et des responsabilités, et établir le calendrier de travail. Durant cette réunion, Sun et le Client analyseront les questions relatives aux ressources, telles que l'espace de travail disponible, l'accès aux téléphones, aux photocopieurs, aux télécopieurs, aux connexions de réseau local, aux lecteurs de bande magnétique, aux salles de conférence et au matériel d'impression requis pour fournir le Service. La réunion de lancement du projet ne doit pas durer plus de quatre (4) heures.
- **Conception du Service.** Après avoir tenu la réunion de lancement du projet, Sun tiendra une réunion sur la conception avec les représentants du Client pour réviser la configuration de Matériel désigné et du Logiciel couvert ainsi que la fonctionnalité nécessaire. Sun documentera les exigences relatives à la fonctionnalité et à la configuration pour deux (2) serveurs de métadonnées, six (6) serveurs de stockage d'objet, un (1) sous-système de stockage, douze (12) serveurs de stockage, quatre (4) adaptateurs de bus hôtes en fibre(HBAs) et le Logiciel couvert avec une entrée provenant du Client (« Spécifications relatives à la conception »). Le Client fournira à Sun les noms des hôtes, les adresses IP et les exigences de configuration du réseau. Sun et le Client se consulteront sur les changements spécifiques du Client à apporter à la configuration du Logiciel couvert à implanter sur place. Ce réunion sur la conception pour analyser l'implantation du Logiciel couvert ne doit pas durer plus de quatre (4) heures.
- **Conception sur place - Implantation.** Sun complètera l'implantation de la configuration du Logiciel couvert telle que décrite dans les Spécifications de la conception.
- **Tests d'implantation.** Sun effectuera une série de tests afin de déterminer sur le Logiciel couvert

fonctionne conformément aux Spécifications de la conception (« Tests d'implantation »). Les Tests d'implantation comprennent le rôdage fonctionnel du matériel, l'autotesty Lustre Network (LNET), la performance du disque, la réinitialisation du système et l'entrée/sortie.

- **Transfert d'information au Client.** Sun tiendra une réunion avec le Client pour :
  - fournir l'information pour aider le Client à comprendre et gérer l'entrelacement des fichiers;
  - fournir un aperçu du Logiciel couvert;
  - aider le Client à développer sa propre stratégie de récupération et de sauvegarde pour le Logiciel couvert; et
  - faire signer le Formulaire de prestation de service par le Client (« Formulaire de prestation »). La non-signature par le Client de ce document n'a aucune incidence sur l'acceptation du Service.

### **3. Responsabilités du Client**

Le Client doit fournir à Sun :

- un premier contact pour :
  - fournir la direction et guider le personnel du Client, tel qu'exigé par Sun pour conserver le Service;
  - fournir l'information (comprenant l'infrastructure TI actuelle, les cartes réseaux, les adresses IP, les routeurs ACL, les règles du pare-feu, les capacités fonctionnelles de l'organisation TI et l'information de gestion du système) et les ressources d'une manière ponctuelle, telle que requise par Sun pour permettre à Sun d'effectuer les tâches décrites dans ce Service;
  - être sur place et disponible à la demande de Sun pour la durée du service;
  - coordonner toutes les réunions nécessaires avec les personnel du Client.
  - recevoir les éléments livrables fournis par le Service;
- accéder à un maximum de vingt (20) systèmes clients pour compléter les Tests d'implantation;
- accéder au personnel compétent TI du Client, au besoin;
- Des places de stationnement et des permis d'accès pour le personnel de Sun assurant la prestation du Service.
- À la demande de Sun, la remise ponctuelle et le soutien (c'est-à-dire dans un délai ne risquant pas de retarder le calendrier de prestation du Service) de l'équipement n'appartenant pas à Sun et les Services par les autres fournisseurs.
- Une procédure de recours hiérarchique à appliquer si les réponses ponctuelles ne sont pas fournies à Sun afin d'assurer la prestation du Service dans les délais impartis;
- L'accès à la gestion et(ou) aux ressources techniques pour la prise de décisions importantes liées au Service. Un délai de 24 heures sera demandé sur toutes les mémoires « Demande de décision ».
- Tous les produits provenant de tierces parties requis pour le Service ainsi que les licences applicables et les droits sont à ses propres frais.
- La performance de toutes les sauvegardes de données sur une base régulière au site où le Service doit être offert. Le Client accepte que Sun n'ait aucune responsabilité concernant les données du Client.

### **4. Dispositions particulières**

- La durée prévue pour le Service est calculée sur la base de connaissances techniques de Sun; un 40 heures de travail hebdomadaire pendant les heures d'ouverture locale ou un 8 heures de travail par jour pendant les heures d'ouverture locales, et la disponibilité de l'information à la demande de Sun.

La durée actuelle du Service peut varier du temps prévu.

- La date de début du Service doit être convenue mutuellement.
- Le téléchargement du Logiciel couvert sera fourni par Sun et est sujet aux termes de la licence. Le Logiciel couvert est sujet à la Licence publique générale GNU (GPL). Le soutien pour le Logiciel couvert n'est pas compris dans ce Service.
- Sun assurera la prestation du Service pour un seul emplacement. Aux fins des présentes, un emplacement se définit comme un immeuble, et Sun se réserve le droit de déterminer si l'emplacement d'un ou de plusieurs serveurs ou clients correspond à un emplacement. Les emplacements additionnels seront facturés selon les tarifs du temps et de la main-d'oeuvre en vigueur à ce moment.
- Les tâches et les éléments livrables décrits dans le présent document seront réputés pour être acceptés par le Client au moment de leur prestation.
- fournir des effectifs correctement formés dans leur domaine de compétences pour assister Sun (par ex. : administrateur de système Solaris);
- Les réunions se tiendront à l'emplacement, à une date et à une heure convenus mutuellement.
- Sun se réserve le droit d'utiliser des sous-contractants pour un rôle dans le Service accepté par Sun, à sa seule discrétion.
- Les seules tâches et éléments livrables que Sun entreprendra ou livrera en fournissant ce Service sont ceux spécifiquement déterminés dans cette Liste de services.
- Le Service sera fourni pendant les heures d'ouverture normales de Sun et tout le Service peut ne pas être effectué sur place à l'emplacement du Client.
- L'implantation des recommandations résultant du Service sont au-delà du champ d'application de ce Service.
- Le Client fournira l'accès au centre de données du Client et à tous les documents nécessaires ainsi qu'aux systèmes dans un délai de 24 heures dès le début du Service, ou à l'arrivée sur place de Sun, pouvant survenir plus tôt. Le Client sera facturé selon les tarifs du temps et de la main-d'oeuvre de Sun pour chaque jour ou fraction pendant lequel l'accès au centre de données ou aux documents n'est pas disponible. S'il est nécessaire pour Sun de laisser et de retourner au site en raison d'un manque du Client à fournir l'accès physique ou documentaire, le Client sera facturé selon les tarifs de temps et de main-d'oeuvre pour le déplacement dans les deux directions.
- À la fin des Services offerts par Sun, la responsabilité relative à l'administration des éléments livrables (comprenant le matériel et le logiciel) passe entre les mains du Client. Par la suite, Sun travaillera seulement sur les éléments livrables offerts dans ce Service selon les responsabilités de Sun sous le contrat de soutien de Sun maintenu par le Client et qui est sujet au paiement des frais applicables.

Ce Service est sujet à votre contrat de services existant avec Sun qui régit la livraison des Services. Si vous ne possédez pas d'accord de services avec Sun, qui régirait la livraison des Services, cette livraison sera sujette aux termes situés au [www.sun.com/sales/salesterms](http://www.sun.com/sales/salesterms). La Liste de services, ou Énoncé des travaux (SOW), ne constitue pas une offre ou une invitation à conclure un contrat avec Sun. Les Services décrits ci-dessus sont proposés sous réserve des disponibilités et, sauf sur avis contraire, ne sont offerts que dans le pays susmentionné. Toute mention du « Client » dans la présente Liste de services (ou Énoncé des travaux

(SOW) renvoie à la partie qui a conclu un contrat avec Sun.

Dernière révision : Avril 2009